



# Millennia 2015

## Femmes et développement durable : comment agir ?

Soroptimist International de Belgique  
Club de Charleroi

Montignies-le-Tilleul, 9 novembre 2009



**Marie-Anne Delahaut**  
directrice de recherche à l'**Institut Destrée** et  
responsable de **Millennia 2015**,  
*Femmes actrices de développement  
pour les enjeux mondiaux*  
*Processus de recherche prospective 2008-2011-2015*



---

## 0. Introduction : trois thématiques fondamentales pour conduire à l'action partagée

C'est un grand plaisir d'être l'invitée de femmes Soroptimist International et je vous rejoins pour partager quelques idées autant que pour bénéficier des vôtres, avec l'espoir d'entamer une collaboration qui renforcerait nos objectifs communs. Votre projet "Go for Water" pour l'assainissement de l'eau à Ambalavo à Madagascar valorise bien votre nom "Sorores ad Optimum", Sœurs pour le Meilleur, et vos devises "Comprendre. Défendre. Entreprendre" en tendant à l'universel. Je vous souhaite encore plein succès pour ce projet.

Je tiens à remercier Madame la Présidente ainsi que Denise Robins, qui m'ont guidée si courtoisement dans la préparation de cette rencontre, autant que Sandra Michiels, gestionnaire du projet "Go for Water", qui a contribué à la session de Millennia 2015 que j'ai organisée à la demande de la Commission européenne lors de l'ICT 2008 "Invention, innovation, impact" en novembre à Lyon, sur le thème "Empowering women as architects of the future in the face of global challenges".

[http://ec.europa.eu/information\\_society/events/cf/item-display.cfm?id=642](http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/item-display.cfm?id=642)

Conformément aux suggestions de Denise Robins, je propose de structurer mon exposé en quatre points : ils s'inscrivent notamment dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement dont le slogan est justement "A nous d'agir".

<http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

1. Processus de prospective Millennia 2015, "Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux";
2. Contexte du développement durable et particulièrement du rôle des femmes pour le mettre en œuvre;
3. Enjeux de l'eau dans le développement durable et importance de l'action des femmes pour maîtriser cette ressource.
4. Comment agir ?



## 1. Le Processus de prospective Millennia 2015, "Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux";

*Par notre travail commun pour Millennia 2015, j'espère que nous contribuerons à renforcer les capacités des organisations internationales et des réseaux mondiaux pour faire progresser le statut des femmes partout dans le monde.*

Pera Wells, Secrétaire générale de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies, New York, en ouverture de la première conférence internationale Millennia 2015, le 7 mars 2008 au Palais des Congrès de Liège <sup>(1)</sup>.

### 1.1. L'Institut Destrée, centre de recherche européen philosophiquement et politiquement pluraliste

L'Institut Destrée, fondé en 1938, est basé en Wallonie. Il travaille comme think tank dans les domaines de la recherche historique, de la citoyenneté, de la prospective et de la société de l'information (<http://www.institut-destree.eu>)

L'Institut Destrée est membre du Millennium Project, préside le Nœud de l'Aire de Bruxelles et est responsable des relations avec l'Europe (EuMPI). Le Millennium Project (2) publie chaque année le "State of the Future", un "état du futur" construit grâce à une veille environnementale et stratégique assurée par des parties prenantes du monde entier (gouvernements, organisations internationales, entreprises, universités, ONG et personnes créatives) depuis 1996. Quinze enjeux globaux sont actualisés et analysés chaque année en fonction de données récoltées sur chaque continent. Comme membre du Bureau du Nœud de l'Aire de Bruxelles du Millennium Project, j'ai assuré l'adaptation française et la direction de publication de "L'état du futur" <sup>(3)</sup> à plusieurs reprises.

Trois des quinze enjeux viennent étayer notre propos :

1. Comment le développement durable peut-il être réalisé pour tous ?;
2. Comment chacun peut-il disposer d'eau propre en suffisance sans susciter de conflit ?;
3. Comment l'évolution du statut de la femme peut-elle contribuer à améliorer la condition humaine ?.

Je vous propose de partager quelques informations de base sur ces thématiques. La collecte des données rassemblées ici servira simplement de ligne de réflexion, afin que chacune y puise un complément à ses propres connaissances ou des idées pour rebondir vers une production d'idées : vos contributions au cours du débat permettront d'envisager les moyens d'actions autant que les éventuelles collaborations.

---

(1) [www.millennia2015.org/2008\\_Opening\\_Plenary\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_Opening_Plenary_1)

(2) <http://www.millennium-project.org/>

(3) Jerome C. GLENN et Theodore J. GORDON, *L'état du futur 2006, (2006 State of the future)*, traduction française et publication sous la direction de Marie-Anne DELAHAUT, Namur, Institut Destrée, 129 pages, 2007.

<http://www.millennium-project.org/millennium/sof2006-french.html>

<http://www.millennium-project.org/millennium/sof2006-french.pdf>



## 1.2. Situation des femmes : contexte et travaux au plan international

- Participation active au processus du **Sommet mondial sur la société de l'information** (SMSI), à Genève en 2003 et à Tunis en 2005;
  - Organisation de la conférence internationale **Prospective et gouvernance de l'internet** à Namur en 2005;
  - **Conférence mondiale sur les Femmes** (Pékin 1995 – New York 2005);
  - **Objectifs du Millénaire pour le Développement**, avec résultat pour 2015 (4);
  - **Agenda 21**, programme de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement adopté à Rlo en 1992;
  - **Déclaration de Bucarest**, en 2006, XIème Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage;
  - 15 Enjeux du **Projet Millennium** de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies, avec analyse annuelle;
  - ...
- => développement du processus de **Millennia 2015**, "**Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux**" :

## 1.3. Objectifs de Millennia 2015 :

- Accroître le potentiel des femmes, encourager leur investissement et reconnaître pleinement leur responsabilité dans le développement technologique, en étudiant les pistes qui conduiront vers plus d'égalité et de solidarité, dans le respect de la diversité culturelle et linguistique, ainsi que dans le souci du développement durable.
- Construire la vision d'un avenir que nous voulons meilleur pour les femmes, dans un monde devenu conscient des enjeux des droits humains, autant que d'un développement à la fois soutenable et viable.

## 1.4. Spécificité de Millennia 2015 :

Travailler avec la **société de l'information** comme contexte et la **prospective** comme méthode. la méthodologie est détaillée en ligne ([www.millennia2015.org/Methode](http://www.millennia2015.org/Methode)).

"La prospective est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective.

La prospective est destinée à éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre holistique, systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant, au delà de l'historicité, dans la temporalité".

---

(4) Objectifs du Millénaire pour le développement : 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2. Assurer l'éducation primaire pour tous; 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4. Réduire la mortalité infantile; 5. Améliorer la santé maternelle; 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; 7. Préserver l'environnement; 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>



## 1.5. Le processus de Millennia 2015

Le processus se construira ainsi en trois sessions :

La première session a été organisée les 7 et 8 mars 2008 au Palais des Congrès de Liège. Nous envisageons la deuxième session en 2011 à Paris (UNESCO <sup>(5)</sup>) et la troisième à New York (Nations Unies) en 2015.

- **2008**, étape du **Transfert d'information** : Echange et transmission de données déjà collectées et construites, de même que leur analyse, afin d'informer les participants au processus tout en questionnant la société;
- **2011**, étape du **Processus de connaissance** : Processus de développement interactif, étape par étape, afin de mettre en œuvre une connaissance innovante et une stratégie constituée d'actions précises;
- **2015**, étape des **Plateformes d'intelligence** : Dynamique collective basée sur l'échange d'expériences concrètes issues du terrain et sur la recombinaison d'outils construits dans le but d'apprendre ensemble ainsi que de lancer des initiatives innovantes.

Millennia 2015 travaille en partenariat avec le Millennium Project de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (WFUNA) et l'Organisation internationale de la Francophonie.

## 1.6. La Communauté de Millennia 2015

La **Communauté de Millennia 2015** compte **plus de 270 membres** provenant de **tous les continents et des Nations Unies** : une soixantaine d'intervenant(e)s à la conférence internationale de Liège, les participant(e)s, les membres du Comité scientifique, des expertes et experts de renom contribuant en ligne, des membres motivé(e)s par le processus et qui ont rejoint la démarche en ligne. Une **trentaine de pays** étaient représentés **à Liège** : Allemagne, Australie, Belgique (Wallonie et Bruxelles), Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, Chine (Pékin et Tibet), Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, France, Italie, Liban, Maroc, Mexique, Niger, Nigeria, Roumanie, Russie, Sénégal, Suisse (Nations Unies).

## 1.7. Thématiques de la session 2008 de Millennia 2015

01P1- Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux  
[www.millennia2015.org/2008\\_Opening\\_Plenary\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_Opening_Plenary_1)

02P1- Accès à l'information et au savoir : renforcement des capacités pour les femmes  
[www.millennia2015.org/2008\\_Opening\\_Plenary\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_Opening_Plenary_2)

03P2- Les enjeux de long terme pour les femmes abordés par le Projet Millennium  
[www.millennia2015.org/2008\\_Plenary\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_Plenary_2)

---

(5) Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.



- 04A1- Femmes et développement durable  
[www.millennia2015.org/2008\\_workshop\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_workshop_1)
- 05A2- Valorisation des droits des femmes, éthique, égalité des chances et participation politique  
[www.millennia2015.org/2008\\_workshop\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_workshop_2)
- 06A3- Femmes entrepreneuses et nouvelles compétences participatives  
[www.millennia2015.org/2008\\_Workshop\\_3](http://www.millennia2015.org/2008_Workshop_3)
- 07P3- Journée internationale des Femmes  
[www.millennia2015.org/2008\\_Plenary\\_3\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_Plenary_3_1)
- 08P3- Diversité culturelle et linguistique, les femmes et la gouvernance de l'internet  
[www.millennia2015.org/2008\\_Plenary\\_3\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_Plenary_3_2)
- 09A4- Education, recherche, formation et e-learning  
[www.millennia2015.org/2008\\_Workshop\\_4](http://www.millennia2015.org/2008_Workshop_4)
- 10A5- Ajouter de la vie aux années, les sciences et technologies au service des femmes  
[www.millennia2015.org/2008\\_Workshop\\_5](http://www.millennia2015.org/2008_Workshop_5)
- 11A6- Vers une société de la connaissance : créativité, cultures et médias  
[www.millennia2015.org/2008\\_Workshop\\_6](http://www.millennia2015.org/2008_Workshop_6)
- 12P4- Femmes actrices de développement et de changement, Femmes créatrices d'avenir (incluant le domaine de la Santé)  
[www.millennia2015.org/2008\\_Closing\\_Plenary\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_Closing_Plenary_2)  
- Rapports des ateliers : [www.millennia2015.org/2008\\_Closing\\_Plenary\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_Closing_Plenary_1)  
- Rapport général, Memorandum de conclusions et clôture de Millennium 2015 : [www.millennia2015.org/2008\\_Closing\\_Plenary\\_3](http://www.millennia2015.org/2008_Closing_Plenary_3)

## 1.8. Memorandum de la session 2008 et mission de la communauté de Millennium

1. Comprendre le présent et **identifier les futurs possibles** dans le domaine des **politiques publiques** (respecter et renforcer les droits des femmes), de **l'éducation** (développer l'éducation des femmes en luttant contre l'illettrisme, encourager les filles à étudier les sciences, les mathématiques et les TIC), de **l'emploi** (valoriser l'emploi des femmes et briser les plafonds de verre), du **développement** (renforcer les capacités des femmes comme moteurs de l'économie), de la **santé**, de **l'accès aux TIC, à l'information et au savoir**;
2. Promouvoir une **culture de respect de la diversité et de paix**;
3. Reconnaître et faire reconnaître la **capacité des femmes** à devenir **moteurs du changement social** ainsi que l'importance de leur rôle comme **médiatrices**;
4. Reconnaître les **femmes** comme **porteuses de droits, bâtisseuses de futurs alternatifs** et soutenir les femmes **actrices de changements sociaux**;
5. Développer la **formation** et la **recherche** (par, pour et sur les femmes), afin de renforcer **l'égalité des chances** et de faire émerger de **nouveaux concepts**;
6. Renforcer notre **démarche critique, exploratoire**, au plus près du terrain, en mesurant les obstacles et les progrès (mise en œuvre, avec le Millennium Project, d'un "**indice de développement féminin**" (SOFI) et d'ateliers de **prospective thématique par pays**;



7. Créer des **réseaux de compétences féminins** sur base des enjeux de l'**agenda des Nations Unies** en valorisant la **diversité culturelle et linguistique**.

### 1.9. A nous d'agir !

Le **processus de recherche prospective de Millennium 2015** permettra d'élaborer des **moteurs de connaissance** au sein de la Communauté de Millennium 2015 et de ses réseaux, en vue de développer un **système de veille** et un **système de mesure de l'avenir pour les femmes** aux plans local, régional, européen et international. Le travail de prospective réalisé autour des thèmes "**Femmes dans la société de la connaissance**", devrait permettre d'établir un **Guide prospectif de la société de la connaissance pour les femmes à l'horizon 2015**. Les conclusions des sessions de Millennium seront portées sous forme de **mémoires** vers les **décideurs** à tous niveaux, du régional aux Nations Unies.

Plusieurs régions ou pays prévoient d'organiser des **sessions locales de Millennium 2015** avant 2011 : nous comptons mettre le processus de Millennium 2015 en œuvre au niveau de la Wallonie et de la Communauté française entre 2009 et 2011 avec les partenaires représentatifs de ces enjeux (égalité femmes/hommes, éducation, formation, recherche, santé, droits humains, diversité culturelle, technologies nouvelles, développement durable, ...).

Le travail de **publication des actes** de la session 2008 de Millennium, sous forme de livre et de DVD-livret, comprenant un livret pédagogique relatif aux problématiques étudiées par Millennium 2015 est en cours.

Le portail de Millennium 2015 se développe activement. Il a reçu 86.557 visites (et 95.983 accès) en octobre 2009: <http://www.millennia2015.org/>

Le retentissement de Millennium 2015 est important et génère des actions en réseau, en partenariat avec des organisations importantes en Wallonie, en Communauté française, en Flandre, en Commission européenne, en Francophonie et dans le monde (Louvain-la-Neuve, Liège, Charleroi, Namur, Tunis, Washington, Bruxelles, Lyon, Chicago, Bruges, ...).

La collaboration active de l'Institut Destrée avec la Synergie des Femmes de Wallonie du CFFB permettra d'ajouter une **dimension de recherche** à long terme au travail du Réseau pour l'Égalité Femmes / Hommes en Wallonie, en bénéficiant des apports internationaux récoltés par le processus de prospective de Millennium 2015.

Millennia 2015, mis en œuvre par le centre de recherche Institut Destrée, ONG indépendante, est un **programme ambitieux traitant d'enjeux stratégiques pour toutes les femmes à l'horizon 2025**. Ce processus nécessite de nombreuses ressources, notamment pour mobiliser partout, porter et faire connaître la démarche, mais aussi pour appuyer les femmes de Wallonie et du monde entier - notamment des pays en développement - afin qu'elles y participent en première ligne, comme ce fut le cas à Liège en mars 2008.



## 2. Contexte du développement durable et particulièrement du rôle des femmes pour le mettre en œuvre;

*Le développement durable doit pouvoir répondre aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.*

Pedro Pires, Président de la République du Cap Vert, Sommet mondial pour le Développement durable, Johannesburg <sup>(6)</sup>.

### 2.1. Le développement durable

En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement stigmatisant le lien qui existe entre croissance économique, pollution de l'indivis mondial (air, eau, océans) et le bien-être des peuples du monde entier <sup>(7)</sup>.

#### 2.1.1. La Convention de Rio

En 1992, le Sommet Planète Terre, conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, se tient à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin et fait entrer l'environnement dans les objectifs des donateurs d'aide <sup>(8)</sup>.

Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence de Rio, explique que *L'écologie est la science des systèmes. Elle nous enseigne que toute activité par laquelle les humains modèlent leur avenir est elle-même systémique. Rien ne peut se faire isolément du reste de la vie et du monde. Qu'on coupe des arbres ici ou qu'on pollue les eaux là-bas : tout finit par avoir un effet quelque part, parfois à des milliers de kilomètres. Mais nos outils pour gérer ces activités ne sont pas systémiques. Ils gèrent les choses et les phénomènes de façon compartimentée. Nous devons mettre en place des outils capables de gérer l'activité humaine de façon systémique, sur le plan national comme à l'échelle planétaire* <sup>(9)</sup>.

Le concept de développement durable a été façonné pour renforcer l'idée que développement et protection de l'environnement vont de paire. Cependant, si l'objectif du développement durable est de créer les conditions propres au développement de chaque pays, il se confirme que les solutions aux problèmes d'environnement et de santé ne peuvent qu'être mondiales. Les actions structurées doivent mobiliser toutes les capacités des pays concernés (éducation, institutions, décentralisation, démocratisation, solidarité), en instaurant un dialogue entre pays donateurs et pays receveurs, ONG et entreprises nationales et extérieures, afin de cibler les besoins <sup>(10)</sup>.

(6) 02.09.2002. <http://www.un.org/events/wssd/statements/cvF.htm>

(7) Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Stockholm, 05/13.06.1972, <http://www.unep.org/Documents/Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&I=fr>

(8) Le sommet "Planète Terre", couronnement d'une réunion historique, définit les orientations du développement durable, Rio de Janeiro, juin 1972. <http://www.un.org/french/events/rio92/>

(9) <http://www.ledevoir.com/2002/08/31/8064.html>

(10) Yves Berthelot, *Aide économique*, Encyclopaedia Universalis, 1, 617, Paris, 2002.



Selon Ignacy Sachs, économiste du développement <sup>(11)</sup>, *Les cinq dimensions de la durabilité ou de l'écodéveloppement sont : la dimension sociale (autre croissance, autre vision de la société), économique (meilleure répartition et gestion des ressources, plus grande efficacité), écologique (minimiser les atteintes aux systèmes naturels), spatiale (équilibre ville - campagne, aménagement du territoire), culturelle (pluralité des solutions locales qui respectent la continuité culturelle).*

Les éléments d'une politique fondée sur le développement "soutenable" doivent être fédérés : une "société de l'abondance" est possible en redistribuant les richesses autrement, il faut "penser globalement et agir localement" <sup>(12)</sup>.

Les énergies fossiles, constituées lors de la formation du système solaire et des âges géologiques existent en stock limité (charbon, pétrole, gaz naturel). Les énergies renouvelables, quant à elles utilisent des sources naturelles et inépuisables (rayonnement solaire, vents, cycles de l'eau, flux de chaleur interne de la terre, attraction lunaire et solaire des océans). De même, une valorisation énergétique des flux de déchets produits par l'activité industrielle peut compléter la production d'énergie (agriculture, exploitation forestière, part combustible ou fermentescible des déchets industriels et des ordures ménagères). Ces énergies renouvelables (bois de feu, hydroélectricité, énergie éolienne, capteurs solaires, biocombustibles, biocarburants, systèmes photovoltaïques) sont accessibles à tous les pays et permettent de lutter contre le risque de réchauffement climatique qui résulte du renforcement de l'effet de serre dû notamment à la combustion des énergies fossiles <sup>(13)</sup>.

Action 21 (Agenda 21) est le programme adopté à Rio par les gouvernements à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il constitue un plan global d'action qui doit être mis en œuvre – initialement jusqu'au XXI<sup>ème</sup> siècle - par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes des secteurs indépendants, dans tous les domaines où l'activité humaine (économique) affecte l'environnement.

Action 21 repose sur l'idée que l'humanité est à un tournant de son histoire. Nous pouvons continuer avec les politiques actuelles qui perpétuent l'écart économique dans les pays et entre eux, qui augmentent la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme dans le monde, et qui causent la détérioration continue des écosystèmes dont nous dépendons pour survivre sur terre. Ou bien nous pouvons changer de direction, ce qui entraînerait une amélioration des niveaux de vie pour tous, une meilleure protection et gestion des écosystèmes et un avenir plus sûr et plus prospère. "Aucun pays ne saurait réaliser tout cela à lui seul", nous dit le préambule d'Action 21. "Mais la tâche est possible si nous œuvrons tous ensemble dans le cadre d'un partenariat mondial pour un développement durable" <sup>(14)</sup>.

---

(11) Ignacy Sachs, *Le Développement durable ou l'écodéveloppement: du concept à l'action*, 1994 - Voir <http://www.ameriquelatine.msh-paris.fr/spip.php?article90> - [http://www.koyre.cnrs.fr/article.php3?id\\_article=677](http://www.koyre.cnrs.fr/article.php3?id_article=677).

(12) Yves Frémion, *L'émergence de la pensée écologiste et L'écologie politique en France*, Encyclopaedia Universalis, 7, 778, Paris, 2002.

(13) Bernard Chabot, *Energies renouvelables*, Encyclopaedia Universalis, 8, 233, Paris, 2002.

(14) [http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/A21\\_press\\_summary\\_french.pdf](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/A21_press_summary_french.pdf)  
<http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/index.html>



### 2.1.2. Le Protocole de Kyoto

Le Protocole de Kyoto <sup>(15)</sup> est adopté à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques le 11 décembre 1997 à Kyoto (Japon).

Les objectifs visent une réduction totale d'émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990 durant la période d'engagement 2008-2012.

Chaque partie s'engage de manière chiffrée en matière de limitation et de réduction, en fonction de sa situation nationale, pour promouvoir le développement durable : efficacité énergétique; protection et renforcement des puits et des réservoirs des gaz à effet de serre; protection de méthodes durables de gestion forestière, de boisement et de reboisement; promotion de formes d'agriculture durables; recherche, promotion, mise en valeur et utilisation accrue de sources d'énergie renouvelables et de technologies écologiquement rationnelles et innovantes; suppression graduelle des imperfections du marché allant à l'encontre de la Convention concernant l'émission de gaz à effet de serre; encouragement de réformes et de politiques appropriées; adoption de mesures visant à limiter ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports; limitation et/ou réduction des émissions de méthane par la gestion des déchets.

La coopération doit s'instaurer entre les parties pour renforcer l'efficacité individuelle et globale des politiques et mesures adoptées, le partage d'expérience et des informations, avec transparence et efficacité.

Les mesures comprennent notamment la limitation ou réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les transports aériens et maritimes; des effets néfastes des changements climatiques; des répercussions sur le commerce international, des conséquences sociales, environnementales économiques, notamment pour les pays en développement;

La coordination des politiques et mesures doit s'organiser et des progrès devaient être accomplis dès 2005. Chaque Partie doit s'acquitter de ses engagements de manière à réduire au minimum les conséquences sociales, environnementales et économiques néfastes pour les pays en développement. La mise en place du financement doit être assurée, de même que l'assurance et le transfert de technologies. Un groupe d'experts intergouvernemental travaille sur l'évolution du climat, avec un organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.

Les potentiels de réchauffement de la planète servant à calculer l'équivalent-dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et de l'absorption par les puits des gaz à effets de serre sont ceux agréés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIECC <sup>(16)</sup>) et approuvés par la Conférence des Parties. Le processus d'examen permet une évaluation technique complète et détaillée de tous les aspects de la mise en œuvre du présent Protocole par une Partie.

(15) United Nations Framework Convention on Climate Change, <http://unfccc.int/>

(16) <http://www.ipcc.ch/languages/french.htm>



La Conférence des Parties examine périodiquement le dit Protocole à la lumière des données scientifiques et des évaluations les plus sûres concernant les changements climatiques et leur impact ainsi que des données techniques, sociales et économiques pertinentes. Elles élaborent des programmes nationaux et régionaux efficaces par rapport à leur coût pour améliorer la qualité des coefficients d'émission, des données sur les activités et/ou des modèles locaux. Elles soutiennent, en coopération, la mise au point et l'exécution de programmes d'éducation et de formation, y compris le renforcement des capacités nationales, en particulier sur le plan humain et institutionnel, ainsi que l'échange ou le détachement de personnel chargé de former des experts en la matière, notamment pour les pays en développement. Les ressources financières sont assurées par les Parties développées pour les pays en développement. Il est établi un mécanisme pour un développement "propre" placé sous l'autorité de la Conférence des Parties avec conseil exécutif. Sont représentés aux sessions de la Conférence des Parties : l'ONU <sup>(17)</sup>, ses institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'Energie atomique <sup>(18)</sup>.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est le Dépositaire du Protocole de Kyoto, signé le 11 décembre 1997, ouvert à la signature du 16.03.1998 au 15.03.1999 et ensuite ouvert à l'adhésion. Le Protocole de Kyoto est disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

### **2.1.3. Comment le développement durable peut-il être réalisé pour tous ? Enjeu étudié dans *L'état du futur* <sup>(19)</sup> publié par le Millennium Project <sup>(20)</sup> de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies <sup>(21)</sup>**

La consommation humaine est actuellement supérieure de 23% à la capacité de la nature à régénérer ou à absorber notre "empreinte écologique", par dégradation ou par exploitation non durable. Les changements climatiques confrontent l'humanité à sa vulnérabilité. Canicules, allongement des saisons, réchauffement de 2 à 4,5° envisagé d'ici à 2050, modifications du littoral engendrant la famine pour 400 millions de personnes, régression des glaciers, destruction des forêts (13 millions d'hectares par an), disparition de 16.000 espèces d'animaux et de plantes (menacées ou en voie d'extinction), élevages intensifs hors sol, cultures génétiquement modifiées,...

L'usage de combustibles fossiles devrait être réduit de 70% pour éviter les dommages occasionnés par les gaz à effet de serre et stabiliser le changement climatique. Nous devons améliorer notre comportement économique, environnemental et social pour rendre la vie possible aux prochaines générations.

Il importe d'assurer une croissance durable pour ne pas condamner des milliards de personnes à la pauvreté. Il faut assurer un minimum de 2.000 calories quotidiennes par habitant, réduire la famine, augmenter la superficie mondiale des forêts et diminuer les émissions de gaz pendant au moins cinq ans pour redresser la situation. Il faut que les

---

(17) <http://www.un.org/>  
(18) <http://www.iaea.org/>  
(19) op. cit.  
(20) op. cit.  
(21) op. cit.



subsidés gouvernementaux passent des combustibles fossiles à des sources d'énergies renouvelables et favoriser l'innovation en matière de technologies vertes.

Des efforts d'éducation publique sont indispensables et doivent être mis en œuvre d'urgence afin d'insister sur l'importance pour les êtres humains de vivre en harmonie avec la nature. Les crimes environnementaux devraient être renseignés et réprimés, des "Rapports de soutenabilité" devraient être largement diffusés. L'air pur, l'eau et la terre doivent être établis comme droits pour chaque être humain et une Organisation mondiale de l'environnement devrait être créée.

Pour l'Afrique - où se développe le projet "Go for Water" -, la situation est catastrophique : effondrement des rendements céréaliers, diminution des nappes phréatiques, expansion de la désertification, augmentation du SIDA, conflits internes violents et de longue durée, sécheresses de plusieurs années. Des partenariats doivent être développés pour aider les populations (financement, technologies, formations, ...).

## **2.2. Action 21 : Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable**

Le chapitre 24 de l'Action 21 détaille et valorise la participation des femmes au processus du développement durable <sup>(22)</sup>. La communauté internationale a approuvé plusieurs plans d'action et conventions en faveur de l'intégration complète et effective des femmes, sur un pied d'égalité, à toutes les activités de développement qui mettent l'accent sur la participation des femmes à la gestion des écosystèmes nationaux et internationaux et à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

L'objectif en est l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, pour mettre un terme à la discrimination fondée sur le sexe et permettre aux femmes d'avoir accès à la terre et aux autres ressources, ainsi qu'à l'éducation et à un emploi sûr, dans des conditions d'égalité. On peut citer également, à cet égard, la Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant <sup>(23)</sup> et le Plan d'action pour l'application de la Déclaration.

### **2.2.1. Femmes et Action 21 : Objectifs**

Les objectifs proposés à l'intention des gouvernements sont notamment, en faveur des femmes :

- gestion des écosystèmes nationaux et lutte contre la dégradation de l'environnement;
- occupation des postes de décision;
- élimination des obstacles d'ordre constitutionnel, juridique, administratif, culturel, social et économique;
- stigmatisation des comportements opposés à la participation complète des femmes au développement durable et à la vie publique;
- mécanismes d'évaluation des politiques;

(22) <http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action24.htm>

(23) <http://www.unicef.org/wsc/declare.htm>



- égalité dans tous les secteurs de la société : alphabétisation, instruction, formation, nutrition et santé, participation à la prise des décisions et à la gestion de l'environnement, accès à toutes les formes de crédit, droit à la propriété;
- droit de décider librement et de façon responsable du nombre d'enfants, de l'espacement des naissances, accès à l'information et à l'éducation, en respectant la liberté, la dignité et les valeurs personnelles;
- renforcement de législations proscrivant la violence contre les femmes, mesures administratives, sociales et pédagogiques pour éliminer la violence contre la femme sous toutes ses formes.

### 2.2.2. Femmes et Action 21 : Activités

Parmi les mesures à mettre en œuvre par les gouvernements pour les femmes, citons :

- renforcement et moyens pour les organismes, ONG et groupes d'actions;
- élimination de l'analphabétisme, accès à l'enseignement, formation en sciences et en technologie postsecondaire;
- prise en charge des tâches domestiques à égalité par les hommes et les femmes; mise en œuvre d'écotecnologies (eau salubre, combustible à bon rendement énergétique et installations sanitaires adéquates);
- services de soins préventifs et curatifs, soins génésiques axés sur la femme, gérés par les femmes; soins prénataux, procréation responsable; réduction des risques de mortalité et de morbidité maternelles et infantiles;
- égalité des chances pour l'emploi, rémunération équitable; systèmes et services d'appui économique, politique et social adéquats, égalité d'accès au crédit, à la terre et aux ressources naturelles;
- participation active aux décisions, rôle crucial pour changer les modes de consommation et de production insoutenables, investissements dans les activités productives écologiquement rationnelles et développement non préjudiciable à l'environnement et à la société;
- élimination des images négatives, stéréotypes, comportements et préjugés persistants à l'égard des femmes, par des réformes au niveau des structures sociales, des médias, de la publicité et de l'enseignement;
- évaluation des progrès dans ces domaines et rapports d'évaluation avec recommandations à présenter à la Conférence mondiale des femmes.
- ratification par tous les gouvernements des conventions relatives aux femmes, renforcement des moyens juridiques des femmes pour participer pleinement et sur un pied d'égalité à l'étude des questions et la prise des décisions se rapportant au développement durable.
- renforcement des dispositions favorables au développement et à l'environnement par les Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
- prévention de la dégradation rapide de l'environnement et de l'économie dans les pays en développement (sécheresse, désertification, déboisement, conflits armés, catastrophes naturelles, déchets toxiques, produits agro-chimiques).

Pour attendre ces objectifs, il faudrait associer pleinement les femmes à la prise des décisions et à la réalisation d'activités allant dans le sens d'un développement durable.



### 2.2.3. Femmes et Action 21 : Recherche, collecte de données et diffusion d'informations

Les pays devraient créer, en collaboration avec les établissements universitaires et des chercheuses locales, des bases de données ainsi que des systèmes d'information et d'analyse orientés vers la recherche pratique différenciés selon le sexe dans les domaines suivants :

- a. Connaissance et expérience des femmes en matière de gestion et de conservation des ressources naturelles, à incorporer aux bases de données et aux systèmes d'information en vue d'un développement durable.
- b. Les effets des programmes d'ajustement structurel sur les femmes. La recherche dans ce domaine devrait être axée sur les effets différentiels de ces programmes sur les femmes, en particulier sur la réduction des budgets des services sociaux, éducatifs et sanitaires et l'élimination des subventions alimentaires et énergétiques qui en découlent.
- c. Les effets de la dégradation de l'environnement, en particulier de la sécheresse, de la désertification, des produits chimiques toxiques et des conflits armés sur les femmes.
- d. L'analyse des liens structurels entre les relations entre les hommes et les femmes, l'environnement et le développement.
- e. L'intégration de la valeur du travail non rémunéré, notamment le travail actuellement appelé "domestique", dans les mécanismes de comptabilisation des ressources afin de rendre mieux compte de la vraie valeur de la contribution des femmes à l'économie.
- f. Des mesures visant à concevoir des analyses d'impact environnemental et social et sur les relations entre les hommes et les femmes en tant qu'étape essentielle du processus d'élaboration et de suivi de programmes et de politiques.
- g. Des programmes ayant pour objet de créer dans les pays en développement et dans les pays développés des centres ruraux et urbains de formation, de recherche et de consultants chargés de diffuser des écotecnologies auprès des femmes.

### 2.2.4. Femmes et Action 21 : Coordination et coopération internationales et régionales

Ces mesures seront évaluées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin de formuler des recommandations visant à renforcer leurs capacités. Les organes et organismes qui requièrent une attention immédiate dans ce domaine sont notamment la Division de la promotion de la femme (Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, Office des Nations Unies à Vienne <sup>(24)</sup>), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM <sup>(25)</sup>), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme <sup>(26)</sup> et les programmes des commissions régionales relatifs aux femmes, afin de renforcer les programmes en matière d'environnement et de développement pour l'exécution d'Action 21 et faire participer les femmes aux programmes et décisions concernant le développement durable.

(24) [http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/\(Symbol\)/ac820d2ea6eca73a80256528004c35e3?Opendocument](http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/(Symbol)/ac820d2ea6eca73a80256528004c35e3?Opendocument)

(25) <http://www.unifem.org/>

(26) <http://www.un-instraw.org/fr/>



Chaque organisme des Nations Unies devrait évaluer le nombre de femmes occupant un poste de rang élevé et de direction et, le cas échéant, adopter des mesures visant à l'accroître, en application de la résolution 1991/17 du Conseil économique et social sur l'amélioration de la situation des femmes.

L'UNIFEM travaille en collaboration avec l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) <sup>(27)</sup> pour promouvoir les programmes et projets opérationnels afin de renforcer la participation des femmes, en particulier des femmes à faible revenu, au développement durable et à la prise de décisions. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement <sup>(28)</sup>) devrait établir, dans les services de chacun de ses représentants résidents, un centre de liaison où les femmes pourraient obtenir des informations et échanger des données d'expérience sur les questions de développement et d'environnement.

Les situations ont évolué depuis l'élaboration de ces chartes internationales, d'autres ont été élaborées. Et pourtant, tant d'abus, de violences, ce violations des droits sont encore commis : nous devons être vigilantes, par respect pour les femmes qui en sont victimes ou ne peuvent s'exprimer dans de nombreuses contrées du monde, mais aussi actives pour appliquer ces droits afin d'améliorer le statut des femmes à long terme.

### **2.2.5. Comment l'évolution du statut de la femme peut-elle contribuer à améliorer la condition humaine ?** Enjeu étudié dans *L'état du futur* <sup>(29)</sup> publié par le Millennium Project <sup>(30)</sup> de la Fédération mondiale de Associations pour les Nations Unies <sup>(31)</sup>

Le Rapport du Fonds des Nations Unies pour les Populations (UNFPA <sup>(32)</sup>) indique que "La violence sexiste est peut-être la violation des droits humains la plus répandue et la plus tolérée par la société". L'OMS signale que, après la maladie et la famine, la violence à l'égard des femmes est la principale cause de mortalité féminine (1 femme sur 5!). Environ 80% des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants, deux tiers des analphabètes de plus de 15 ans sont des femmes. 80% des quelque 800.000 victimes de la traite des êtres humains sont des femmes, ce qui fait de ce trafic "le pire commerce d'esclaves de toute l'histoire" et l'un des secteurs du crime organisé les plus prospères. 2 millions d'enfants, principalement des filles, sont vraisemblablement esclaves sexuels dans l'industrie du sexe, qui brasse plusieurs milliards de dollars.

Améliorer la condition économique et politique des femmes est une des solutions pour résoudre tous les enjeux globaux au niveau mondial : accès à l'éducation, aux mandats parlementaires, à la participation économique, à la contraception, aux infrastructures médicales, à des salaires équivalents à ceux des hommes. Ces conditions améliorent la santé, l'éducation des enfants, la gestion de la natalité.

---

(27) <http://www.unicef.org/french/>

(28) <http://www.undp.org/french/>

(29) op. cit.

(30) op. cit.

(31) op. cit.

(32) <http://www.unfpa.org/>



L'accès à l'emploi réduirait la fuite des cerveaux féminins dans les pays qui bloquent l'accès à l'emploi pour les femmes. Les TIC constituent un outil important de liberté d'expression pour les femmes. Les femmes sont aussi diplomates pour la consolidation de la paix et la mise en œuvre de solutions pacifiques aux conflits.

L'égalité entre les femmes et les hommes soit se concrétiser à tous niveaux : alphabétisation, scolarisation, participation politique, indépendance financière, garantie des droits légaux, accès au capital, à la terre, aux technologies, aux soins de santé, à l'éducation des enfants. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) devrait être mise en œuvre par l'ONU : objectifs et indicateurs précis, meilleures statistiques concernant les femmes. Il faut stopper l'impunité suite aux violences faites aux femmes dans les conflits armés. Les conseils d'administration d'entreprises devraient être constitués d'au moins 30% de femmes. Il faut encourager le développement d'organisations politiques et économiques de femmes en réseaux. Il faut éduquer les hommes au respect absolu de la femme et travailler en prise directe avec les médias qui perpétuent des stéréotypes sexistes inacceptables. Il pourrait s'avérer nécessaire d'envisager des sanctions à l'encontre des gouvernements qui ne garantissent pas les droits des femmes..

En Afrique, toutes les 6 heures, 1 femme est assassinée par son partenaire, 1 femme sur 6 meurt en accouchant, 77% des femmes séropositives sont africaines. Le taux de décrochage scolaire est extrêmement élevé.



### 3. Enjeux de l'eau dans le développement durable et importance de l'action des femmes pour maîtriser cette ressource

*Au commencement de toute humanité est l'eau.  
Au commencement de toute dignité, de toute santé, de toute éducation,  
de tout développement. Dans l'ordre des priorités, rien ne précède l'accès à l'eau.  
Et l'accès à l'eau n'est rien si ne lui est pas joint un réseau d'assainissement.*

Erik Orsenna, de l'Académie française,  
*L'avenir de l'eau, Petit précis de mondialisation II*,  
Paris, Fayard, 2008, p. 398.

#### 3.1. Le problème de l'eau dans le monde <sup>(33)</sup>

L'eau est symbole du mouvement et de la vie. Le cycle de l'eau conditionne l'existence des êtres vivants : elle est le constituant principal de leur organisme et de leur nourriture. "Sans l'eau, la Terre ne serait qu'un astre mort, semblable à ce que la Lune est demeurée depuis sa formation". Apparemment inépuisable, elle est distribuée très inégalement entre les régions et selon les époques. L'être humain a dû résoudre le problème de l'alimentation en eau, depuis l'antiquité, en effectuant des travaux hydrauliques.

Actuellement, les problèmes d'approvisionnement en eau potable subsistent, pour l'agriculture, la consommation domestique, la production d'énergie au service d'une humanité en pleine explosion démographique, mais aussi pour l'industrie (cfr Google, installé en Wallonie pour bénéficier d'eau de refroidissement).

L'eau représente aussi un danger : phénomènes hydrologiques : crues, raz de marée, pluies dévastatrices, tsunamis. L'hydrologie est la science des eaux naturelles. L'hydrodynamique et l'hydraulique étudient l'équilibre et le mouvement de l'eau à l'état liquide.

"La marge excédentaire qui a pu longtemps exister entre ressources disponibles et besoins à satisfaire va ainsi en s'amenuisant de jour en jour". Tous les pays doivent, à plus ou moins longue échéance, faire face à un manque d'eau et trouver des solutions rationnelles et efficaces pour exploiter et répartir au mieux la totalité des ressources hydriques.

"L'eau ne doit plus être considérée comme un capital inépuisable dont chacun, individu ou collectivité, peut user à sa guise, mais elle constitue au contraire une richesse soumise à des lois économiques bien précises." Même si le flux de ces ressources hydriques est constamment renouvelé par le cycle de l'eau, les problèmes de mise en valeur et de gestion de stock fluctuent selon les saisons et les années. La quantité des ressources disponibles doit être mise en adéquation avec les besoins à satisfaire. Cette évaluation est du domaine de la technique scientifique, mais concerne aussi la sociologie, l'économie et l'organisation, adaptées selon chaque région.

---

(33) Louis Serra, *Le problème de l'eau dans le monde*, Encyclopaedia Universalis, 7, 694, Paris, 2002.



Quelques chiffres :

- 500 à 1.000 m<sup>3</sup> minimum consommés par habitant chaque année;
- 1.250 km<sup>3</sup> de fleuves sur la surface de la Terre;
- 1,34 milliard de km<sup>3</sup> d'eau dont 97% d'eau salée;
- 38,3 millions de km<sup>3</sup> d'eau douce (29,5 de glaciers en 1990);
- 8,8 milliards km<sup>3</sup> utilisables, dont 8,6 en réserves souterraines.

Si l'on passe de 3,5 à 20 milliards d'habitants, que deviendront nos réserves d'eau ?

Concernant la distribution d'eau potable, "il ne suffit pas de fournir au consommateur une eau fraîche et limpide qui ait toutes les apparences de l'eau de source; il est nécessaire qu'elle soit réellement exempte de germes et de toute substance chimique nocive à long terme" <sup>(34)</sup>.

### 3.2. L'hydroélectricité <sup>(35)</sup>

Le cycle de l'eau dans la biosphère est fondé en particulier sur l'évaporation d'une infime partie de l'eau des océans par l'énergie solaire. Cette eau forme des précipitations, dont une partie tombe sur les continents et permet la croissance de la biomasse et la formation des rivières et des fleuves. Cela représente 18% de l'électricité produite dans le monde en 1994. L'hydroélectricité est ainsi la principale filière de production mondiale d'électricité primaire (c'est-à-dire produite sans recourir au charbon, au pétrole ou au gaz).

Certains pays ont exploité plus de 90% de leur potentiel (France, Suisse) en démontrant qu'il est possible de mettre en valeur ce potentiel sans problèmes majeurs de coût et d'environnement. A l'opposé, l'Asie et l'Amérique latine n'ont exploité que 20% de leur potentiel, et l'Afrique seulement 5%. Le potentiel de croissance est donc très important, en particulier dans les pays émergents et en développement.

La "valeur" de l'hydroélectricité pour la gestion des systèmes électriques est très élevée, car, avec ses réserves de puissance des barrages mobilisables en quelques minutes, elle permet le mieux d'adapter finement l'offre à la demande d'électricité sur un réseau.

En Chine, de 1984 à 1992, plus de 90 millions d'habitants ont eu accès à l'électricité grâce à de petites centrales hydroélectriques villageoises autonomes. Certains pays (Suède) décident quant à eux de geler leur potentiel hydroélectrique inexploité pour laisser les rivières et les fleuves non aménagés à l'état naturel.

---

(34) Georges Brebion, *Eau, Approvisionnement et traitement*, Encyclopaedia Universalis, 7, 705, Paris, 2002.

(35) Bernard Chabot, *Energies renouvelables*, Encyclopaedia Universalis, 8, 238, Paris, 2002.



### 3.3. Réchauffement climatique<sup>(36)</sup>

Plus que dans l'augmentation de la température globale moyenne, c'est dans la perturbation du cycle de l'eau que les dangers environnementaux sont à craindre; ils peuvent avoir des conséquences significatives sur la biosphère et sur les sociétés humaines.

Les températures moyennes des dernières années ont dépassé le niveau maximal atteint au cours des quatre derniers siècles, quoiqu'il semble avoir fait plus chaud voici mille ans.

Malgré ses fluctuations, le climat montre depuis huit mille ans une constance relative traduisant un état globalement proche de l'équilibre. L'ensemble continents -océans - atmosphère doit renvoyer vers l'espace, sous forme de rayonnement infrarouge, un flux d'énergie égal au flux de rayonnement solaire incident sur la planète et transformé en partie en chaleur. La température à la surface de la Terre dépend non seulement de la position relative de la Terre et du Soleil, et de la luminosité solaire, mais aussi et surtout de la distribution du rayonnement solaire dans les différentes couches du globe, qu'elles soient gazeuses, liquides ou solides.

La croissance démographique et les activités économiques engendrent une mutation de l'environnement. L'exploitation de carburants fossiles, l'extension et l'intensification de l'agriculture et de l'élevage enrichissent très sensiblement l'atmosphère en gaz à effet de serre, notamment en dioxyde de carbone et en méthane. Les chlorofluorocarbures, d'origine entièrement industrielle, émis dans l'atmosphère depuis 1950, contribueront encore à l'effet de serre pendant des dizaines d'années bien que leur production en soit arrêtée depuis 1990. Le taux de CO<sub>2</sub> augmentera encore pendant au moins 20 ans après la signature du protocole de Kyoto.

En 1998, 7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> sont envoyés par an vers l'atmosphère avec une croissance prévue jusqu'en 2100. L'émission est de 2 tonnes par an en France mais de 7 tonnes aux Etats-Unis. En 2050, le réchauffement climatique sera accompagné et renforcé par une intensification du cycle hydrologique. L'effet de serre opère 24h/24, l'effet parasol n'agit que le jour. La hausse des températures (0,5 à 1°) se manifestera plus la nuit que le jour. Les hivers seront plus doux, avec des périodes plus froides d'une décennie à l'autre.

Les changements dans le cycle de l'eau (précipitations, infiltration, ruissellement, évaporation) sont plus perturbants que le réchauffement climatique en lui-même. Le changement climatique ne sera important que si le cycle de l'eau est perturbé. Selon certains modèles, le "gisement" d'eau douce pourrait augmenter dans les hautes latitudes mais diminuer gravement dans d'autres régions (Maghreb). Un assèchement est possible en Europe et Amérique. La diminution de la fréquence des gels, l'adoucissement des hivers, et l'allongement de la saison de croissance pourront favoriser la production de biomasse. Le niveau moyen de la mer a monté de 20 cm depuis 1900 et pourrait augmenter de 20 cm d'ici à 2050 et de 70 cm avant 2100 suite à la dilatation thermique accompagnant un réchauffement.

"Il faut envisager et préparer ce changement dès maintenant, car il sera ensuite trop tard pour bien faire".

(36) Robert Kandel, *Réchauffement climatique*, Encyclopaedia Universalis, 5, 972, Paris,



### 3.4. Comment chacun peut-il disposer d'eau propre en suffisance sans susciter de conflit ? Enjeu étudié dans *L'état du futur* <sup>(37)</sup> publié par le Millennium Project <sup>(38)</sup> de la Fédération mondiale de Associations pour les Nations Unies <sup>(39)</sup>

La pénurie d'eau peut causer plus de décès que toutes les guerres. Les réserves d'eau doivent être mieux réparties mais aussi augmentées. Les nappes phréatiques diminuent, les terres agricoles deviennent saumâtres, des fleuves, des lacs et des rivières sont en dérive inquiétante. L'agriculture consomme 70% de la totalité d'eau douce et aura besoin de plus encore pour nourrir la population grandissante.

Près de 80% des maladies survenant dans les pays en développement sont liées à l'eau. Plus d'un milliard de personnes n'ont pas encore accès à l'eau potable, 2,6 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement, 1,7 million de décès sont enregistrés par an suite à des diarrhées ou autres maladies résultant de problèmes liés à l'eau.

Des conflits pourraient se développer suite à l'usage agricole, urbain et écologique de l'eau et au partage frontalier des eaux. Des changements politiques et technologiques sont indispensables.

Les maladies liées à l'eau doivent diminuer, de même que la quantité d'eau utilisée par l'agriculture. L'OMS confirme que l'investissement permettant d'accroître la disponibilité en eau générerait un gain économique et une résorption des frais de santé considérables, en rencontrant les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons besoin d'une stratégie, d'un plan et d'un système de gestion hydrique global et intégré afin de cristalliser les connaissances, les moyens financiers et la volonté politique sur les réponses à apporter à cet enjeu : irrigation au goutte-à-goutte, agriculture de précision, cultures à l'eau de mer aux abords des déserts, irrigation pluviale et gestion des bassins hydriques, tarification sélective de l'eau, méthodes de dessalage massif, conversion des terres agricoles dégradées en prairies ou en forêts, reforestation, stockage de l'eau, construction de barrages respectueux de l'environnement, de canalisations et d'aqueducs pour transporter l'eau vers les lieux de pénurie, création de viande à partir de cellules souches plutôt qu'à partir d'animaux, augmentation du végétarisme dans le monde.

La décennie "L'eau source de vie" 2005-2015 mise en œuvre par les Nations Unies doit constituer un engagement de tous les pays. L'accès à l'eau doit être considéré comme un droit humain.

Pour l'Afrique, la situation est catastrophique. Elle n'utilise que 6% de ses ressources en eau renouvelable et plus de 300 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau salubre ni aux services d'assainissement. D'ici à 2030, 25 pays africains pourraient subir une pénurie d'eau suite au changement climatique et à la croissance démographique. Il est indispensable d'améliorer les systèmes de culture pluviale et la productivité agricole.

---

(37) op. cit.

(38) op. cit.

(39) op. cit.



## 4. Comment agir ?

*La construction de Millennium 2015 et sa première conférence constituent, de mon point de vue, un tournant dans le travail développé depuis de nombreuses années par nous toutes et tous pour la reconnaissance des femmes par la société au sens large. C'est pourquoi Millennium 2015, en tant que réseau mondial, est important car il encourage les réseaux de femmes, partout dans le monde, à augmenter la participation et l'engagement de beaucoup d'autres femmes, non seulement de différents pays mais aussi de différents chemins de vie, pour se réunir dans un réseau mondial virtuel.*

Eleonora Masini, Professeur émérite de Prospective de la Faculté des Sciences sociales à l'Université grégorienne de Rome, Présidente du Nœud de l'Italie, Projet Millennium de la WFUNA, Rome, Italie en ouverture de Millennium 2015 à Liège, le 7 mars 2008 <sup>(40)</sup>

### 4.1. Portails d'informations - gestion - prévention

Concernant le développement durable et la gestion de l'eau, des portails d'information sont développés tant au niveau fédéral qu'au niveau wallon

- Portail fédéral belge sur **les changements climatiques**

<http://www.climatechange.be/>

- **Que puis-je faire** en tant que particulier ?

<http://www.climatechange.be/spip.php?rubrique152&fs=>

- Direction du **Développement durable** du ministère de la Communauté française

<http://www.cfwb.be/index.php?id=389>

- Le **développement durable** en Belgique et en Région wallonne

<http://www.wallonie.be/fr/informations-generales/dossiers-thematiques/developpement-durable/developpement-durable-en-belgique-et-en-region-wallonne.html>

- Conseil fédéral du développement durable : La **Commission interdépartementale du développement durable** est chargée de préparer les plans quadriennaux de développement durable que se fixe le gouvernement fédéral et d'en assurer le suivi. C'est aussi une instance de concertation permanente sur ces questions-là entre les différents ministères et les organismes publics.

<http://www.ciddd.be/>

- Le **Conseil fédéral du développement durable** donne des avis à l'autorité fédérale sur la politique de développement durable. Tous ces avis sont accessibles sur son site. Forum pour l'échange des idées, il est aussi à l'écoute de la société civile pour toutes les questions de développement durable.

<http://www.frdo-cfdd.be/>

---

(40) [www.millennia2015.org/2008\\_Opening\\_Plenary\\_2](http://www.millennia2015.org/2008_Opening_Plenary_2)



- Constituée d'experts, la **Task Force Développement Durable du Bureau fédéral du Plan** élabore le Rapport fédéral sur le développement durable et prépare le Plan fédéral sur le même sujet.  
<http://www.plan.be/overview.php?lang=fr&TM=41&IS=70>
- Le **Service public fédéral de Programmation Développement durable** coordonne l'exécution de la politique fédérale en matière de développement durable. Il a également pour mission de sensibiliser le public sur ce thème.  
<http://www.sppdd.be/>
- Le **Portail environnement de Wallonie**  
Les missions de la Division de l'Eau impliquent de multiples contrôles, mesures et statistiques, ainsi que des travaux sur les cours d'eau pour lesquels la Région wallonne est maître d'œuvre. Elles nécessitent aussi la prise en compte de toutes les composantes du milieu naturel aquatique et l'information au public.  
<http://environnement.wallonie.be/>
- Le **Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable (CWEDD)** est un organe consultatif qui remet des avis aux autorités publiques wallonnes en matière d'environnement (évaluation des incidences, planification, écotaxes...).

Voici un résumé de la Note de prospective 08 du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable : Constats au niveau des ressources en eau en Région wallonne:  
[http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/generateur/sites/Modules\\_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167\\_75629CWEDD-FR.pdf](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/generateur/sites/Modules_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167_75629CWEDD-FR.pdf)

- Difficulté de mettre en adéquation les besoins en eau de qualité et les ressources réellement disponibles;
- La Région wallonne est parmi les Etats européens qui utilisent le plus leur ressource en eau même si la consommation moyenne par habitant (133 litres) est inférieure à d'autres pays européens.
- Beaucoup de travail reste à faire pour "caractériser les masses d'eau souterraine" (1/4 actuellement).
- La qualité des eaux de surface (physique, chimique et biologique) s'est améliorée (épuration, mesures agri-environnementales)
- Le retard reste conséquent pour le traitement des eaux urbaines résiduaires;
- La qualité de l'eau reste insuffisante dans certains cours d'eau (Escaut et Meuse);
- La qualité des eaux de baignade s'améliore doucement;
- La situation reste préoccupante concernant les micropolluants dans les eaux de surface et souterraines;
- Les risques d'inondation restent préoccupants.

L'atteinte du "bon état des eaux" est recommandée par les directives européennes pour 2015, prenant en compte la totalité du cycle de l'eau, qualitative et quantitative. Les mesures envisagent le recours aux ressources alternatives à l'eau de distribution et l'étude cerner les impacts aux niveaux économique, social, environnemental et sanitaire. Une étude des coûts de production et de distribution d'eau potable prendra en compte la main d'œuvre, les réactifs, la maintenance, l'énergie et les coûts environnementaux (égouttage, profil thermique des cours d'eau, réduction des



pesticides, étude des débits extrêmes (crue et étiage) exacerbés par les changements climatiques, ...).

Outils : efficacité du plan PLUIES (Plan de prévention et de lutte contre les inondations et leurs effets sur les sinistrés); difficulté de gestion des étiages (causes méconnues, dégradation des eaux de surface, altération des écosystèmes, problèmes de production électrique, impacts sociaux, ...); coordination des acteurs agissant sur les débits des cours d'eau; dresser un état des lieux des nouveaux polluants et prévenir leur introduction dans les systèmes aquatiques; supprimer progressivement l'accès du bétail aux cours d'eau.

De manière globale et transversale, il importe de rapprocher l'être humain de l'eau par des mesures de sensibilisation telles que les contrats de rivières, les Centre régionaux d'initiation à l'environnement (CRIE), ainsi que des fonctions de proximité telles qu'éco-conseiller ou cantonnier de rivière, développées par le CWEDD dans une note de prospective.

[http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme\\_dgrne/generateur/sites/Modules\\_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167\\_75629CWEDD-FR.pdf](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/plateforme_dgrne/generateur/sites/Modules_NTL/Donnees/cwedd/Documents/MediaNTL1167_75629CWEDD-FR.pdf)

- **L'Institut pour un Développement durable** regroupe des chercheurs et des intellectuels de différentes disciplines dans le but de faire progresser et mieux connaître la problématique du développement durable en Belgique francophone. Il est à l'origine nombreuses recherches et études (toutes en ligne) et met en place un système d'observation et d'information permanent sur l'évolution des différents indicateurs de bien-être et de développement durable en Belgique francophone.  
<http://www.iddweb.eu>
- **La Fondation pour les générations futures** veut contribuer à la mise en place d'un type de développement de la société soutenable qui tienne compte d'une justice sociale, de la solidarité, de l'égalité des chances entre tous les êtres humains, des équilibres écologiques. La Fondation identifie et soutient différents projets allant dans ce sens, initie la réflexion, la valorise et met en avant la participation citoyenne.  
<http://www.fgf.be/>
- **Association 21** est une plateforme rassemblant 26 organisations issues de différents secteurs de la société (le CRIOC, la Ligue des Familles, ATD-Quart Monde, Inter-Environnement Wallonie, Oxfam...). Son but : faciliter les échanges et les actions communes pour accélérer la mise en œuvre d'un développement économique et social de notre société qui soit aussi respectueux de l'environnement.  
<http://www.association21.be>

Au plan international, citons simplement, parmi la multitude d'organismes existant :

- **Gender and Water Alliance (GWA)** : pour promouvoir l'approche intégrée de l'égalité (mainstreaming) des genres dans tous les aspects de la gestion des ressources en eau (<http://www.wsscc.org/en/what-we-do/networking-knowledge-management/thematic-networking/gender-and-water/index.htm>);



- **Women for Water Partnership** : pour l'application des principes internationaux favorisant la gestion durable de l'eau, "Women for Water, Water for Women" ([www.womenforwater.org](http://www.womenforwater.org)).

#### 4.2. Les partenaires de Millennium 2015

Lors de la session en réseau "Millennia 2015, Empowering Women as Architects of the Future in the face of Global Challenges" de l'ICT 2008 organisé par la Commission européenne à Lyon, deux contributions évoquaient la question de l'eau : celle de Sandra Michiels présentant votre projet "Go for Water" et celle qui présentait "Aquamalika".

Marilyn Droog, Présidente de Aquamalika, Bruxelles, a créé le projet "Aquamalika, De l'eau dans les déserts" qui récolte le savoir-faire des peuples du désert; organise un concours rassemblant leurs connaissances concrètes; honore leur sagesse dans la lutte contre la désertification croissante; crée un réseau de compétences, d'expériences et d'experts de terrain. [www.aquamalika.org](http://www.aquamalika.org)

D'autre part, Nnenna Euwa, Executive Director, First Lady's Save Our Youths Campaign, Owerri, Imostate, Nigeria, West Africa, a organisé un atelier motivant les enfants à la conservation de l'eau (avec concours de dessins) ainsi que son projet destine à renforcer le rôle de la maternité comme outil pour les objectifs du Millénaire pour le développement, les Droits pour un développement humain soutenable et l'application d'une justice totale.

Thais Corral, Directrice et fondatrice du REDEH - The Network for Human Development et vice-présidente de la Women's Environmental and Development Organization, à Rio de Janeiro au Brésil, a participé à la Convention de Rio et au travail sur l'Agenda 21 en faveur des femmes : elle a lancé un appel à la solidarité pour le développement durable lors de Millennium 2015 à Liège ([www.millennia2015.org/2008\\_workshop\\_1](http://www.millennia2015.org/2008_workshop_1)).

Véronique Thouvenot, responsable scientifique à l'Organisation mondiale de la Santé et membre du Comité de pilotage de Millennium 2015, propose un travail commun sur Femmes et eSanté. Elle présente aussi les organismes de micro-crédit tels BabyLoan (<http://www.babyloan.org/>) qui permettent aux personnes intéressées de financer par très petites tranches (quelques euros) des mini-entreprises dans les pays émergents.

L'ensemble des présentations est accessible en ligne :

<http://www.millennia2015.org/agenda.asp?idLayout=6&cid=19&lcid=133>

et

[http://ec.europa.eu/information\\_society/events/cf/item-display.cfm?id=642](http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/item-display.cfm?id=642)

=> Associez-vous à la Campagne pour la justice climatique, "Time for climate justice" parrainée par Kofi A. Annan (<http://www.timeforclimatejustice.org/>), en préparation à la Conférence 2009 des Nations Unies sur le Changement climatique (United Nations Climate Change Conference), qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009 (<http://fr.cop15.dk/>) !



## Conclusions

Imaginez que, si on fournissait des puits et des robinets aux femmes des pays émergents, qui marchent pendant des heures chaque jour pour aller chercher leur misérable ration d'eau insalubre, on gagnerait pour elles 200 millions d'heures chaque jour ! Imaginez la productivité perdue, la qualité de vie détruite, l'impossibilité de tout apprentissage simplement parce qu'il faut aller chercher de l'eau ! Rien n'est plus fondamental que de permettre aux femmes de disposer d'un accès à l'eau potable <sup>(41)</sup> !

Associez-vous à la Campagne pour la justice climatique, "Time for climate justice" parrainée par Kofi A. Annan (<http://www.timeforclimatejustice.org/>), en préparation à la Conférence 2009 des Nations Unies sur le Changement climatique (United Nations Climate Change Conference), qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009 (<http://fr.cop15.dk/>) !

Les travaux et les réseaux du Soroptimist International et de Millennium 2015 pourraient trouver des points de coordination, de partage de projets et d'action sur le long terme, tant en Wallonie qu'en Belgique et dans le monde entier. Associez-vous à au processus de Millennium 2015 : toutes ensemble, nous serons plus fortes pour atteindre nos objectifs ([www.millennia2015.org/Community\\_Registration](http://www.millennia2015.org/Community_Registration)) !

Je vous propose de réfléchir à ces opportunités et vous remercie pour votre bon accueil.

Marie-Anne Delahaut  
[delahaut.marie-anne@institut-destree.eu](mailto:delahaut.marie-anne@institut-destree.eu)  
<http://www.millennia2015.org>  
[http://www.institut-destree.eu/Pilotage/Equipe/Marie-Anne\\_Delahaut.htm](http://www.institut-destree.eu/Pilotage/Equipe/Marie-Anne_Delahaut.htm)

---

(41) Jonathan Greenblatt, *Water and Women: A Gender Crisis, a Global Opportunity*, 16.10.2009, [http://www.huffingtonpost.com/jonathan-greenblatt/water-and-women-a-gender-1\\_b\\_323826.html](http://www.huffingtonpost.com/jonathan-greenblatt/water-and-women-a-gender-1_b_323826.html)